

Le Lien des 3 Provinces

**NOS
VILLAGES
D'AVENIR**

SOMMAIRE

La vie communautaire	p 2-3
Services / Actualités	p 4-5
Zoom projets / Finances	p 6-7
Agenda / Infos pratiques	p 8

L'ÉDITO LE RÔLE DE FÉDÉRATEUR DE LA CC3P

Chères administrées, chers administrés,
Au cours de ces dernières décennies, le paysage institutionnel français a vu la carte des intercommunalités se compléter. La Communauté de communes s'implique dans la réalisation d'équipements structurants pour son territoire et gère des services de plus en nombreux.

La loi NOTRE, en 2015, a consacré son rôle en matière de développement économique. L'équipe communautaire en place depuis 2020 a souhaité accentuer l'intervention de la CC3P sur ce terrain.

Cela s'est traduit à travers un renforcement des moyens humains dédiés dans le cadre du partenariat avec la BGE Berry Touraine. Nous avons accueilli au printemps une nouvelle Responsable Développement Economique qui poursuivra l'appui et l'accompagnement des porteurs de projet. Nous posons également les bases d'un projet ambitieux avec l'acquisition future de l'ancien site AMC, dans l'objectif d'accueillir et de pérenniser de jeunes entreprises. Enfin, nous préparons également le transfert du Parc des Grivelles, avec un réemploi et une diversification de ses usages.

Ces actions ne peuvent avoir d'effet que dans le cadre d'un travail transversal et multi partenarial ; depuis près de trois ans, la CC3P est associée au programme « Petites Villes de Demain » porté par la Ville de Sancoins qui inclue une dimension de revitalisation commerciale forte.

Elle est aussi vigilante sur les questions très spécifiques à la ruralité qui se posent dans nos communes membres : fracture numérique, mobilité, accès aux droits, etc. Face à ces enjeux, nos élus locaux ne déméritent pas. La labellisation des communes d'Augy-sur-Aubois et de Sagonne comme « Villages d'Avenir » en est une démonstration.

Notre territoire regorge d'un potentiel qui mérite d'être valorisé davantage encore ; nous nous réjouissons de l'ouverture de l'Office de Tourisme Loire en Berry qui saura mettre en avant les richesses de notre ruralité.



Les élus et agents communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Pierre GUILBLIN, Président

UNE POLITIQUE

> LIEU UNIQUE DÉDIÉ À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET À L'ENTREPRENARIAT

La Communauté de communes s'est engagée depuis 2016 dans une politique volontariste en faveur de l'économie, suivant les objectifs définis dans le Plan de Développement et d'Aménagement Durables (PADD) de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui engage à « mettre en place les conditions d'un développement économique du territoire ».

Cette politique s'est traduite par la mise en place d'une stratégie foncière déclinée à travers des partenariats (avec la SAFER, l'EPFLI Foncier Cœur de France) et des outils (observatoire du foncier) afin d'identifier les potentiels, promouvoir le stock et répondre aux demandes entrantes.



Jean-Claude LETEL

4^e Vice-président

(Développement économique – Politique du Logement)



« La stratégie communautaire consiste à se positionner comme un territoire d'initiatives et d'entreprises en s'appuyant sur ses activités traditionnelles et émergentes porteuses de débouchés et d'emplois. Les élus souhaitent assurer le maintien du potentiel industriel et artisanal et soutenir les filières innovantes. »

Le conseil communautaire a prononcé en juin 2023 l'abandon du projet de rénovation-extension des locaux de l'ASER (secteur Les Grivelles) au regard du coût des travaux, au profit d'une opportunité de recyclage foncier.

Depuis l'été 2023, est envisagée l'acquisition des anciens locaux de l'entreprise « AMC Castera ». Le site offre un potentiel bâti et non bâti qui permettrait une mixité d'activités. Cette réserve foncière pourra être réinvestie dans le but d'accueillir des entreprises en location, notamment des entreprises en démarrage, voire à l'avenir de leur permettre une implantation pérenne. Le conseil communautaire a délibéré sur cette acquisition par le biais d'un portage foncier qui sera confié à l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental (EPFLI) Cœur de France, pour une durée de 15 ans maximum.



Site AMC situé route de la Guerche à Sancoins



Au regard du montant de l'investissement et compte-tenu du calendrier envisagé, cette durée permettra à la collectivité de maintenir son niveau d'investissement annuel. Une ou plusieurs cessions partielles pourront s'opérer au profit de la Communauté de communes, afin de permettre une réalisation du projet global par tranches.

Le choix du portage, au-delà des aspects budgétaires et financiers, permet de mobiliser les compétences de l'EPFLI sur le volet juridique de la cession et de concentrer l'action communautaire sur la définition de son projet d'animation.

La formalisation du projet de pôle multi-activité nécessitera des arbitrages concernant l'affectation

des bâtiments et terrains, les entreprises à accueillir, l'animation et la gestion dédiées, les conditions d'occupations, etc.

ÉCONOMIQUE D'AVENIR

> PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) : DES PROJETS ÉCONOMIQUES RENDUS POSSIBLES

Afin de permettre la réalisation de projets portés par des acteurs publics ou privés, les élus communautaires ont décidé d'adapter le PLUi par le biais de deux procédures.

Depuis leur engagement en juin 2022, celles-ci ont suivi plusieurs étapes visant à éliminer les projets ayant un impact environnemental significatif et jugés incompatibles avec les documents supracommunaux et/ou la réglementation environnementale actuelle. Les modifications de zonage se sont principalement concentrées sur la reconquête de terrains déjà artificialisés. Dans le cas des STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées), des conditions et règles particulières (hauteur, superficie, etc.) ont été définies. Enfin, les impacts sur les zones humides ont fait l'objet d'un inventaire complémentaire.



LE CONTENU DES PROCÉDURES

La révision allégée

- création d'hébergements touristiques (Grossouvre, Véreaux)
- développement d'entreprises : construction, extension et/ou requalification (Givardon, Mornay-sur-Allier et Sancoins)
- rectification d'erreurs matérielles du PLUi concernant des terrains à vocation économique (Sagonne et Sancoins).

La modification de droit commun

- rénovation-extension de locaux (Grossouvre) ;
- suppression d'un emplacement réservé (Augy-sur-Aubois) ;
- ajouts de changements de destination (Neuvy-le-Barrois)

La CC3P a recueilli les avis des autorités compétentes (Mission Régionale d'Autorité Environnementale, Commission de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) et des Personnes Publiques Associées.

Le dossier complété de ces avis a été soumis à enquête publique du 4 décembre 2023 au 4 janvier 2024. A l'issue de celle-ci, le projet a été adapté afin de prendre en considération les différentes remarques.

A savoir ! Le PLUi est consultable sur www.cc3p.fr, à l'hôtel communautaire et dans les mairies des communes membres. Vous avez également la possibilité d'obtenir les informations à la parcelle sur le portail www.geoportail-urbanisme.gouv.fr.

Un projet ? Une demande de Certificat d'Urbanisme Opérationnel vous permettra d'interroger la faisabilité de celui-ci. Il vous appartiendra d'établir les demandes d'autorisation requises (Permis de construire, Déclaration préalable, etc.). L'instruction de ces demandes reste du ressort de la Direction Départementale des Territoires. La commune d'implantation de votre projet est votre interlocuteur premier pour tous ces sujets.

> DÉBAT SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ENR)

Fin 2023, les communes ont été appelées à statuer sur la définition de zones d'accélération des ENR qui doivent participer à la réalisation des objectifs de la politique énergétique nationale (neutralité carbone, réduction de la consommation des énergies fossiles).

Dans ce cadre, et afin de satisfaire aux exigences liées de la loi APER, un débat a été organisé au sein du conseil communautaire.

Les zones définies par les conseils municipaux ont été examinées au regard du projet de territoire et de l'analyse des documents de planification locaux : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Loire Val d'Aubois et le PLUi de la CC3P.

Le PLUi précise que les élus souhaitent rendre possible le développement des énergies renouvelables quel qu'en soit le type (méthanisation, solaire, géothermie, éolien, bois énergie...), sous réserve de la faisabilité technique et de la cohérence économique, environnementale et paysagère du projet.



Débat en assemblée

PRÊTS POUR CET ÉTÉ ?

> ESPACE AQUATIQUE DE L'AUBOIS (EAA)



Depuis sa réouverture début mars, l'EAA vous propose, en partenariat avec le club de Montluçon plongée, de découvrir et de vous initier à la plongée, par la réalisation de baptêmes (à partir de 8 ans – sur inscription).

Comme chaque été, nous vous donnons rendez-vous pour diverses activités de la mi-juillet à la mi-août : Aquagym, Aqua bike, Aqua training.

Vous retrouverez également pour le plaisir des jeunes et moins jeunes sur tous les après-midis d'été, la structure gonflable avec une petite nouveauté...

CONTACT

Espace aquatique de l'Aubois
Rue Macé de la charité – 18600 SANCOINS
Tél. : 02.48.76.85.79 / E-mail : eaa@cc3p.fr
f Espace aquatique de l'Aubois

> À L'ACCUEIL DE LOISIRS LES CORSAIRES DU RADEAU

Projection sur le partenariat avec la médiathèque :

Cette collaboration s'effectue à la fois les mercredis (une fois pour chaque période) et pendant les vacances scolaires avec différents ateliers.

Au programme : jeux vidéo et virtuels, ateliers masques et déco pour le spectacle, participation à l'exposition avec le Cosmorium, ciné-goûter, book boat. Ces moments conviviaux avec l'intervention de l'équipe de la médiathèque sont riches en échanges et appréciés des enfants.



Vincent GAUTHIER

3^e Vice-président
(Enfance – Jeunesse – Parentalité – Transport scolaire)

« Les enfants de l'ALSH ont participé ce 3 mai à la journée intergénérationnelle organisée par la CC3P. Un évènement convivial, avec la présence de résidents de l'EHPAD du Pré Ras d'Eau. Divers ateliers et animations ont ponctué la journée avant le spectacle de cirque en clôture qui a ravi la centaine de petits et grands spectateurs. »



Stanislas WIDOWIAK

1^{er} Vice-président
(Entretien du patrimoine et des équipements – Urbanisme – Environnement
Fourrière animale
– Espace aquatique de l'Aubois)



« Le timing a été respecté pour le programme de travaux sur le bassin (voir notre édition précédente). Cette période de fermeture technique a également été mise à profit pour réaliser d'autres améliorations et réhabilitations (éclairage, accessibilité PMR). 60 000 € ont été investis par la collectivité pour cette opération. »

Action solidaire :

Après la vente de pizza l'an passé, cette deuxième édition de solidarité, les enfants des mercredis ont voulu faire des galettes des rois, il a été obtenu un montant de don de 168 euros (soit 24 galettes).

Merci pour cette participation massive des enfants et de leurs parents.



Inscriptions

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants jusqu'à 12 ans (ainsi que les 13-17 ans sur certaines sorties) les vacances scolaires et les Mercredis !

Le portail famille permet de réaliser vos inscriptions et paiement en ligne pour l'Accueil de Loisirs.

>> Rendez-vous sur <https://cc3p.portail-familles.app/home>

Programme des sorties

Vendredi 2 août
Ouverture Festivillage - Concert à l'église de Sagonne
Jedi 8 août
Journée loge des gardes
Mercredi 14 août
Le parc des loups à Guéret
Vendredi 23 août
Abbaye de Noirliac
Mercredi 28 août
Le Pal
Vendredi 30 août
Rencontre avec les familles
Jedi 31 octobre
Labyrinthe géant à Guéret
Vendredi 3 janvier 2025
Patinatoire et cinéma à Bourges

CONTACT

Accueil de Loisirs « Les Corsaires du Radeau »

Rue Macé de la charité – 18600 SANCOINS

Tél. : 02 48 74 08 06 / E-mail : dir.alsh@cc3p.fr

ALSH – Service d'inscription

Tél. : 02 48 80 09 28 / E-mail : inscription-alsh@cc3p.fr

f Accueil de Loisirs des 3 Provinces « Les Corsaires du Radeau »

> RÉOUVERTURE DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE a réouvert début janvier 2024 avec l'arrivée de Jacqueline SCHMITT. Toutes les familles peuvent bénéficier de ses services.



Le RPE informe les parents en recherche d'un mode d'accueil, apporte un soutien à la parentalité, et propose un accompagnement dans les démarches administratives en donnant une information juridique de 1er niveau.

Les ateliers sont ouverts aux assistantes maternelles agréées, aux enfants qui leurs sont confiés, et aux parents employeurs. Une psychomotricienne y intervient régulièrement. Des rencontres ont lieu également à la médiathèque et avec les classes dispositif de moins de 3 ans de Sancoins.

CONTACT

Relais Petite Enfance
Rue Macé de la charité – 18600 SANCOINS
Tél. : 06 80 52 86 74 / E-mail : rpe@cc3p.fr
f Relais Petite Enfance

> ANIMATIONS DIVERSIFIÉES À LA MÉDIATHÈQUE

Retour sur la rencontre avec Zoé Viot, une autrice en pleine ascension !

De très beaux échanges ont eu lieu le 23 mars dernier. Avec sa bonne humeur et son sourire, Zoé Viot a su vous donner envie de découvrir ses œuvres !

Merci aux participants pour cet enthousiasme et cette curiosité. Après son premier roman en 2020, Zoé Viot publie en avril 2023 «*La Forêt de Tronçais*». En parallèle, elle mène une carrière d'illustratrice indépendante.

Dans les cartons

« De rencontres et de mots », c'est le rendez-vous réservé aux adultes pour échanger autour des livres. Vous avez été nombreux le 6 avril à apprécier ce moment de partage. L'équipe envisage de proposer d'autres rendez-vous de ce type pour l'année à venir.

CONTACT

Médiathèque des 3 Provinces
Place du Champ du puits – 18600 SANCOINS
Tel : 02.48.77.50.71 / E-mail : bibliotheque@cc3p.fr
f Médiathèque des 3 provinces



Rencontre avec l'autrice, Zoé Viot

>> Vos rendez-vous :

LA RECRE DES TOUT-PETITS : tous les premiers mercredis du mois (hors vacances scolaires), à 10h15 pour les 0-3 ans et à 10h45 pour les 3-6 ans. Réservations conseillées, gratuit.
ATELIERS DICTEES : Chaque dernier samedi du mois à 14h15
LA CREATHEQUE : Des ateliers créatifs en toute autonomie !

> ARRIVÉES À LA CCP3



Jaqueline SCHMITT a rejoint la CCP3 en début d'année. Titulaire des diplômes d'Auxiliaire de puériculture et d'Éducatrice de jeunes enfants, elle exerce depuis plus de dix ans en Relais Petite Enfance et a pu acquérir une grande expérience auprès des enfants et des familles.



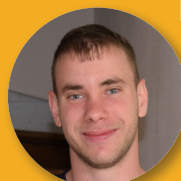
Vincent LEPATRE est agent d'entretien à l'Espace Aquatique de l'Aubois depuis l'été 2021 ; d'abord mis à disposition par l'association ASER, il est désormais agent communautaire. Il bénéficie d'une expérience de plusieurs années dans un autre établissement aquatique.



Thomas ROUBAIX a renforcé en avril l'équipe du service technique/fourrière animale. Sa formation et son expérience en aménagement paysager et entretien d'espaces verts sont complétées par une certification ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques).



Cassandra MALATRAT vous accueille à l'hôtel communautaire depuis l'été 2023 et assure des missions de polyvalence administrative dans le cadre de contrats temporaires. Sa candidature nous a été présentée par la Mission Locale Cher Sud.



Brian BOURBIGOU, agent contractuel, occupe les fonctions de Gestionnaire carrière et paie depuis avril 2024. Il est titulaire d'un diplôme professionnel en matière de ressources humaines, obtenu dans le cadre d'une année d'alternance en entreprise, et d'un BTS Support à l'action managériale.

ENSEMBLE VERS LE NUMÉRIQUE

L'inclusion numérique est un des objectifs de notre Convention Territoriale Globale de services aux familles 2023-2027 signée avec la CAF du Cher, la MSA Beauce Cœur Loire, le Département du Cher et l'ARS Centre Val de Loire.

La feuille de route France Numérique Ensemble, qui vise à intégrer et promouvoir un numérique inclusif, se décline à l'échelle du Département. La CC3P est partie prenante de ces réflexions et s'est inscrite dans les différents groupes de travail avec les services de l'Etat, différents partenaires (CAF, CARSAT, CPAM, fédération des Centres sociaux) et d'autres collectivités.



Isabelle PEREZ

2^e Vice-présidente
(Culture - Communication)

«La médiation numérique doit permettre à chaque usager d'acquérir les compétences et les moyens matériels d'accéder à une information de plus en plus dématérialisée. A l'heure du tout numérique, la lutte contre l'illectronisme est devenue un enjeu majeur pour l'égalité des droits.»



> L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE À VOS CÔTÉS



Dans ce lieu géré par la ville de Sancoins, débutants et aguerris bénéficient d'un accès gratuit à un ordinateur connecté à Internet afin de consulter ses mails, imprimer des documents, effectuer des démarches (Pôle emploi, paiement de factures, etc.) ou encore utiliser les réseaux sociaux.

Jours et Heures d'ouvertures :
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

CONTACT

Espace public numérique
38, rue de la Croix Blanche – 18600 SANCOINS
Tél. : 02 48 80 02 35 / E-mail : epn@sancoins.fr

> ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE SUR MESURE

La CC3P et ses communes membres ont été retenues pour bénéficier d'un diagnostic entièrement pris en charge par l'Incubateur des Territoires de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : une première au niveau départemental pour ce dispositif déployé depuis 2022 sur 180 collectivités à l'échelle nationale.

Ce travail mutualisé, en relation avec deux coachs numériques, s'est déroulé de novembre 2023 à février 2024.

Une restitution a été faite dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher, à Bourges, en présence des partenaires mobilisables pour la poursuite des réflexions et la mise en œuvre des diverses préconisations.

Les axes de travail concernent les compétences informatiques et numériques, la formation numérique des agents, la sauvegarde et protection des données, et le développement d'outils collaboratifs et de solutions informatiques en interne.



Restitution de l'étude par l'équipe de l'ANCT

> UN TERRITOIRE 100 % FIBRÉ

Le déploiement de la Fibre sur le territoire par Berry Numérique se poursuit selon le calendrier annoncé. Après Chaumont et Grossouvre en 2023, la couverture se complètera cette année pour Givardon, Neuilly-en-Dun, Sagonne, Sancoins (complétude) et Véreaux et en 2025 pour les communes d'Augy-sur-Aubois, Neuvy-le-Barrois et Saint-Aignan-des-Noyers.

Comment tester mon éligibilité ? Rendez-vous sur www.berryfibreoptique.fr

La cartographie interactive est mise à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet. Berry Numérique est également l'interlocuteur de référence pour :

- Obtenir la liste des fournisseurs d'accès
- Répondre à toute question d'urbanisme (constructions neuves)
- Déclarer un dommage sur le réseau fibre

CONTACT

Berry Numérique
1, place Marcel Plaisant
18023 BOURGES Cedex
Tél. : 02 48 27 80.77
E-mail : contact@berrynumerique.fr



> BUDGET 2024

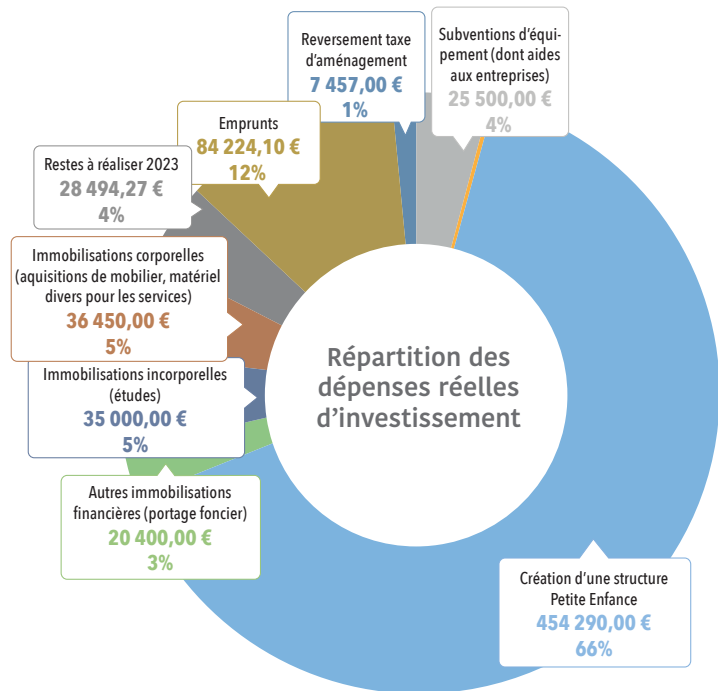
Le Budget voté le 4 avril dernier s'équilibre à 3 058 418,48 € (hors budget annexes) dont 793 408,33 € consacrés aux investissements.

Les contraintes financières ont conduit le conseil communautaire à adopter de nouvelles lignes directrices pluriannuelles entérinées à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires et pour l'élaboration du Budget Primitif 2024.

Cette situation s'explique, entre autres, par la forte augmentation des charges et notamment les fluides, malgré les efforts pour limiter la consommation, et dans le même temps, une réduction des ressources (subventions, dotations, etc.).

C'est pourquoi, après de nombreuses années de stabilité, les élus ont décidé une augmentation des taux de fiscalité locale (+6,58%) et des tarifs communautaires afin de permettre le maintien de la qualité du service public et le financement des projets structurants.

En parallèle, la Communauté de communes poursuit ses efforts afin de maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement (audit énergétique, groupement d'achat, mutualisation).



> POLITIQUES CONTRACTUELLES

CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2026

Le contrat formalise l'engagement financier du Département à hauteur de 371 000 €, en soutien aux projets structurants portés :

par la CC3P :

- structure petite enfance,
- réhabilitation et construction de locaux annexes à l'espace aquatique
- acquisition et aménagement d'immobilier d'entreprise.

par la Ville de Sancoins, quant à elle, va porter :

- Tiers-lieu de compétences
- aménagement des espaces publics du centre-bourg



Signature du contrat le 7 mai 2024 à l'hôtel communautaire
De gauche à droite : Jean-Claude LETEL, Didier BRUGERE, Patrick BARNIER, Pierre GUIBLIN, Louis DUMAREST

> DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Yasmine AUBAILLY, nouvelle responsable Développement économique employée par la BGE a pris ses fonctions en avril.

Son rôle ? Appuyer les porteurs de projets et les entrepreneurs dans leurs démarches, assurer la promotion du territoire et apporter son expertise auprès des élus dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie économique.

AIDES AUX ENTREPRISES

Entrepreneurs, le « Fonds partenarial économie de proximité » peut financer vos aménagements ou acquisitions. **La Communauté de communes a attribué 5 170 € d'aides aux entreprises lors de la commission du 20 février 2024. Elles ont concerné des professionnels installés à Sancoins.**

CONTACT

Service Economie - BGE :
Hôtel communautaire – 21, rue Pierre Caldi – 18600 SANCOINS
Tél. : 07 88 86 82 20
E-mail : yasmine.aubailly@bge-berrytouraine.com



AGENDA

UN ÉTÉ CULTUREL

LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE :

- ▶ **13 juillet, spectacle familial « Top Moumoute » par la Compagnie Tyrnanog.**
Les athlètes laineux se préparent pour la grande course ! Après un échauffement sérieux, c'est enfin le départ... tout le monde veut être le premier, quitte à enchaîner les coups bas... mais au fait, pourquoi ils courent comme ça !? A partir de 3 ans. Trois séances : 9h30, 10h, 10h30
- ▶ **17 juillet, jeu de pistes à 14h30 à partir de 11 ans**
- ▶ **24 juillet, création d'un pochoir végétal à 16h45 pour les 6 ans et +**
- ▶ **27 juillet, atelier créatif Tolkien**

>> Retrouvez l'agenda complet sur notre site internet www.cc3p.fr



La Médiathèque reconduit sa participation à l'opération « Partir en livre », qui s'adresse aux plus jeunes.



EN MUSIQUE !

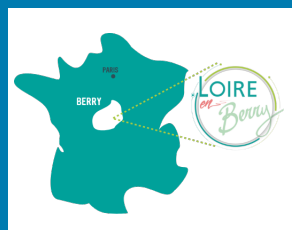
L'association FestiVillage organise du 2 au 4 août son 27^{ème} festival. Un rendez-vous devenu incontournable sur notre territoire, qui accueille des artistes de toute la France.

Festivillage, c'est aussi un de nos partenaires principaux dans le domaine culturel et sur l'organisation du **Stage chant choral**. Ne manquez pas la représentation finale de nos artistes en herbes à l'occasion de l'ouverture du Festival de cet été !

CONTACT

Association FestiVillage
7, rue de la Lande – 18600 SAGONNE
Tél. : 07 80 99 36 71 / E-mail : contact@festisagonne.fr

DESTINATION LOIRE EN BERRY : UNE PARENTHÈSE INATTENDUE



L'office de tourisme est ouvert :

- du **1er juillet au 31 août** :
du Mercredi au Dimanche,
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- du **1er septembre au 3 novembre** :
du Mercredi au Dimanche
de 14h à 17h30

CONTACT

Office de Tourisme Loire en Berry
27 Rue du Lieutenant Petit
18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
Tél. : 02 48 74 29 93 - E-mail : contact@loire-en-berry.fr

>> Organisez vos sorties en consultant le site : www.loire-en-berry.fr/

LA RENTRÉE SE PRÉPARE

Rendez-vous Samedi 7 septembre au Forum des associations organisé par la Ville de Sancoins !

L'occasion de (re)découvrir nos associations locales : sports, loisirs, culture, patrimoine, solidarités... il y en aura pour tous les goûts.

A noter ! Ce même jour, à la médiathèque : Grande vente annuelle de livres.

Inscriptions à l'école de musique :



- Mercredi 4 septembre, de 17h à 19h, à l'école de musique
- Samedi 7 septembre, de 10h à 18h, au forum des association place de la Libération à Sancoins

Nouveautés rentrée 2024 : éveil pour les 5-7 ans, atelier vocal pour les adultes et parcours découvertes pour les enfants avec possibilité de tester 6 instruments pendant la première année : piano, saxophone, batterie, guitare, flûte traversière, basse, violon, trompette.

>> Renseignements : emvalleedegermigny@gmail.com

TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE

Depuis décembre 2023, la commune de Sancoins compte une association supplémentaire ; « L'Outil en Main » a vu le jour, grâce au soutien financier de la municipalité et de commerçants.

Cette association propose de transmettre le savoir-faire des métiers manuels et de l'artisanat entre des retraités du secteur et des jeunes curieux de découvrir cet univers.

Une quinzaine de bénévoles encadreront les jeunes à partir de septembre au futur tiers-lieu, place du Commerce. Ils pourront trouver des ateliers de cuisine, de couture, d'électricité, de plomberie, de menuiserie, mais aussi de taille de pierre, de charpente, de mécanique, d'art floral et de coiffure.



>> Renseignements : loutilenmainsancoins@gmail.com



Communauté de communes des 3 Provinces – Hôtel communautaire – 21, rue Pierre Caldi – 18600 SANCOINS
Tél. : 02 48 80 09 28 – Mail : contact@cc3p.fr – Site internet : www.cc3p.fr

Bulletin semestriel imprimé à 3000 exemplaires. Date de parution : 1er juillet 2024. Dépôt légal : Septembre 2015 – N°ISSN : 2430 – 2996.

Directeur de publication : Pierre GUIBLIN – Responsable de rédaction : Rachel DURIN

Comité de rédaction : Isabelle PEREZ, Vincent GAUTHIER, Jean-Claude LETEL, Alain PERRIOT, Pauline DAMIENS.

Crédits photos : CC3P, Communes de Sancoins et Sagonne, FestiVillage, Berry Numérique, PLVA - Conception et Impression : Imprimerie Notre-Dame Bourges